



Angers, jeudi 10 juin 2021

Les jardins partagés de Chanzy inaugurés

Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, a inauguré ce jeudi les jardins partagés de Chanzy. Cette inauguration s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur des Paysages angevins 2019-2025 ainsi que dans celui du plan Nature en ville qui sera voté lors du Conseil municipal de juin. Elle fait suite à l'extension des jardins familiaux de Balzac dans le quartier de Belle-Beille en mars dernier.

La Ville d'Angers affiche son soutien à l'agriculture urbaine qui connaît un intérêt croissant depuis une dizaine d'années avec le besoin de reconnexion à une nature de proximité pour les citadins. Encadrés par la Charte de l'habitant jardinier, les jardins partagés de Chanzy témoignent de la volonté de la Ville d'Angers d'offrir aux habitants des espaces de nature en milieu urbain. Le développement des jardins partagés et de l'agriculture urbaine s'inscrit dans cette dynamique.

1 950 m² de surfaces aménagées

Le nouvel aménagement des anciens jardins potagers situés rue de Frémur représente une surface de 1 950 m², dont 1 570 m² sont cultivables, pour un investissement total de près de 88 000 €.

La mise en place de deux abris de jardins, d'un espace de convivialité, de deux tables de pique-nique, d'une case à déchets verts ainsi que d'un enclos sécurisé pour l'installation de ruches complètent les aménagements.

Les travaux ont démarré début février 2020 pour une durée de cinq mois et ont été réalisés par les entreprises COLAS GADAIS (démolition et désamiantage), EDELWEISS (aménagement paysager) et ID VERDE (remise en état de la clôture).

Le jardin partagé, facteur de lien et de mixité sociale

Véritables leviers de cohésion sociale et d'initiatives citoyennes, les jardins familiaux permettent à plus de 1 000 familles de produire leurs légumes à Angers. Ils s'intègrent dans le paysage urbain et participent à l'embellissement du cadre de vie des Angevins. Les habitants sont associés à la vie et à la gestion des jardins qui sont des centres d'animation (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections...), de développement de liens sociaux de proximité et de mixité sociale. L'activité développée par des associations (partage autour des pratiques du jardinage, concours de jardinage, repas...) participe à la création d'un lieu de vie ouvert sur le quartier, à la fois convivial et facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.